

QUESTION ÉCRITE E-1741/06

posée par Rolf Berend (PPE-DE), Albert Deß (PPE-DE), Jan Ehler (PPE-DE), Alfred Gomolka (PPE-DE) et Heinz Kindermann (PSE)
à la Commission

Objet: Problématique des cormorans - mesures d'éloignement en Europe

Indépendamment des réflexions et mesures spécifiques à chaque pays, relatives à l'éloignement des cormorans, nous considérons que la priorité politique réside dans l'élaboration concertée d'un programme de gestion, contraignant à l'échelon international, en vue de la régulation des cormorans. Ce n'est qu'ainsi que le biotope et les espèces pourront à l'avenir être protégés. L'étude commandée par l'Union européenne souligne clairement la nécessité de réduire le nombre de cormorans.

En effet, l'augmentation considérable du nombre de cormorans entraîne l'élimination d'autres espèces d'oiseaux protégées (sterne caugek, sterne naine). De plus, le nombre actuel de cormorans entraîne également une menace pour les ressources halieutiques locales et perturbe considérablement l'équilibre écologique de nombreuses zones marines. C'est pourquoi des mesures appropriées doivent être prises, afin d'empêcher l'élimination d'espèces protégées.

Les pertes en ressources halieutiques dues aux cormorans mettent de plus en plus en danger l'existence des pêcheurs des lacs, des pêcheurs de chalutiers et des pêcheurs des zones côtières. Pour y remédier et satisfaire aux exigences de la protection des espèces, certains Länder de la République fédérale d'Allemagne ont déjà prévu la possibilité d'éloigner les cormorans. Malheureusement, dans ce domaine non plus, les démarches nationales solitaires ne conduisent pas au succès escompté.

De quelle façon une gestion européenne des cormorans est-elle possible, en vue de leur éloignement?

Dans quelle mesure la Commission peut-elle élaborer un programme de gestion, contraignant à l'échelon international, en vue de la régulation des cormorans?

Dans quelle mesure la Commission peut-elle modifier la mise sous protection des cormorans conformément à la directive européenne concernant la conservation des oiseaux sauvages?